

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de

l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@fnlp.fr - <https://www.fnlp.fr>

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Visite du Pape Léon XIV en France : Un pur moment de Cléricalisme à haute dose !

N'en déplaise aux *Médias Mainstream* qui sont aux ordres du **Pouvoir**, du **Capital** et de l'**Église**, le Consortium du Maintien de l'Oppression, de la Réaction et de l'Exploitation, le voyage du Pape **Léon XIV** n'avait rien à voir avec un déplacement diplomatique, d'un Chef d'État d'un pays dans un autre pays, c'était bien un voyage religieux avec un seul objectif : dicter à la Société, aux Institutions et au Gouvernement les Ordres du **Vatican**.

Le Figaro du 23 septembre 2026 essayait de désamorcer les critiques de la **Libre Pensée**, mais le résultat est bien là : il s'agit d'une violation directe de la **Loi de Séparation des Églises et de l'État** : « C'est pour eux rien de moins qu'« une violation du droit international ». « Seuls les valets de service et les « agenouillistes » convulsifs veulent ne pas voir qu'il s'agit bien d'une visite religieuse et pastorale destinée à glorifier et encenser le culte catholique », vitupère la **Fédération nationale de la Libre pensée (FNLP)**. « La venue du pape est un grand moment de dilapidation d'argent public et d'idolâtrie bigote », assène de son côté la **Fédération anarchiste**. Une facture jugée élevée, une querelle juridique sur la laïcité, ajoutées à une « tribune contre la loi sur la fin de vie » ... La visite du pape **Léon XIV** en France suscite bien des aigreurs et des critiques chez les tenants du « Ni Dieu ni maître ».

« Combien va nous coûter ce **Woodstock papiste** ? s'indigne **Christian Eyschen**, Secrétaire général de la **FNLP**. Notre souci, c'est que des Fonds publics vont servir à organiser une visite qui n'est pas celle d'un chef d'État, alors qu'on sait déjà que **Léon XIV** va dire tout le mal qu'il pense de la **loi Fin de vie**. Nous refusons cette ingérence. En outre le « Saint-Siège » est un État totalitaire, quasiment le seul pays au monde où il n'y a jamais eu d'élections démocratiques, où il est interdit de faire grève et d'être syndiqué ! »



Le Pape a parlé et a dicté ses ordres :

► Dans un pur cynisme, le Pape **Léon XIV** a été contraint de parler des Crimes sexuels du Clergé catholique en appelant « à la vigilance ». Mais de fait, le Vatican a recouvert du *Manteau de Noé*, les Crimes et les Criminels. Le journal italien « *Cronica et News* » du 19 septembre 2026 a révélé qu'entre 2012 et 2020, le **Dicastère pour la Doctrine de la Foi** au Vatican a ouvert, en 3 288 jours, deux « *Procès canoniques* » par jour sur ce sujet contre des prêtres pédophiles.

Pour les sauver, la **Papauté** a accordé très largement aux Criminels en soutane une « *dispensatio ab oneribus* », une sorte de grâce papale qui dispense les ecclésiastiques de dire la Messe et de faire les œuvres religieuses, ce qui met fin automatiquement au procès, car ils ne relèvent plus du ressort du **Dicastère**. Le Pape **François** en a prononcé 979 lui-même. Tous les 3 jours, un prêtre pédophile a été gracié par le **Vatican**. Que valent les « *annonces tonitruantes* » faites à Lourdes devant ce fait dûment établi ? On est vraiment dans le domaine symbolique des « *Apparitions* ».

Le Figaro (toujours) indique : « Dimanche matin, le Pape a délivré une feuille de route très précise à l'épiscopat, l'appelant à prendre des positions publiques courageuses. **Léon XIV** n'a pas mâché ses mots en s'adressant dimanche matin aux évêques de France. La question des abus sexuels a bien sûr été au cœur de la rencontre, aux côtés de six autres points majeurs de la « feuille de route », c'est son expression, que le pape a laissée à la centaine d'évêques. »



► Parmi ces 6 autres points, il y a bien sûr la défense acharnée des privilèges donnés à **l'enseignement catholique privé** : « Une juste laïcité ne consiste donc pas à exclure la religion de l'espace public ou de l'éducation, mais à travailler pour que **L'État et les institutions religieuses dialoguent ensemble et unissent leurs forces au service du bien commun**, pour que le monde ait la vie. À cet égard, je salue le travail effectué dans le cadre de l'Instance de dialogue entre le Saint-Siège, l'Église catholique en France et le Gouvernement français ». (Mise en place par **Lionel Jospin**, alors qu'il était Premier ministre) »

Pour préciser ce que le Pape entend par « *unir les forces de l'Église et de l'État* », il suffit de lire dans son *Encyclique* « *Magnifica Humanitas* »: « *L'État n'a pas encore investi les ressources nécessaires pour garantir à tous une éducation de qualité, tant en soutenant de manière adéquate le système scolaire public* »

qu'en soutenant les établissements privés qui offrent ce service fondamental. » et afin que nul ne l'ignore, il enfonce le clou, il regrette : *« l'absence d'un soutien public adéquat. »* À ses yeux, la **loi Debré** et toutes les lois antilaïques qui la complètent sont loin d'être suffisantes... ***Toujours plus ! Toujours plus de Fonds publics !***

Rappelons que l'enseignement privé (à 95% catholique) perçoit **12 milliards d'euros par an**, détournés des fonds publics pour l'Enseignement public. La **Libre Pensée** a établi dans ses **Inventaires laïques des biens du Clergé** que l'Église catholique percevait deux fois plus d'argent public en France qu'en Allemagne, régi pourtant par le **Concordat hitlérien** de 1933.



► **Le Figaro** du 27 septembre 2026 rajoute : *« Impossible de considérer comme normal de donner la mort. Ce qui est légal n'est pas forcément moral. »* Alors que des premières euthanasies pourraient avoir lieu en France en 2027, c'est à Lourdes, au milieu des personnes malades, handicapées et vulnérables, où *« aucune fragilité n'est rejetée »*, que **Léon XIV** a choisi de délivrer son message le plus ferme et le plus direct contre l'euthanasie. *« La tentation de donner la mort sous couvert de fausse compassion doit être fermement rejetée »*, a interpellé le pape dimanche après-midi. »...

*« Le message de **Léon XIV** a été entendu par ces professionnels (à Lourdes) comme « une convocation à faire encore mieux »* contre la **loi du 15 juillet 2026**. Nos Amis de l'**ADMD** (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité) ont dénoncé, à juste titre, une *« Croisade contre le Droit de choisir sa Fin de vie. »*

► Sur la question de l'**Immigration** et les **Migrants**, le masque est tombé à Metz (**Le Figaro** du 28/09/2026) : *« Mais ces impératifs humanitaires (qui englobent donc selon lui l'action conjointe des autorités pour lutter contre les réseaux illégaux de passeurs) ne « suffisent pas », selon **Léon XIV**, qui a alors étendu sa réflexion sur la nécessité de réaffirmer les racines chrétiennes de l'Europe en plaidant en faveur d'un véritable modèle d'assimilation culturelle des migrants. « Accueillir une personne, c'est l'intégrer comme dans sa propre famille, en lui offrant la possibilité de développer ses talents, ses capacités et sa sensibilité, mais aussi d'entrer dans l'esprit de la maison » a-t-il ainsi développé, évoquant le phénomène d'« une rencontre inédite entre peuples et cultures » qui « appelle à la redécouverte créative de nos racines et, en même temps, à une écoute attentive de l'autre ».*

C'est la reprise intégrale des thèses de l'extrême-droite qui prône l'**Assimilation** » (identification complète à l'ancien Colonisateur) et refuse l'**Intégration** (le respect de l'Autre et de son identité en lui donnant des Droits égaux). En clair, **Oui** à la venue des **Migrants** s'ils deviennent Chrétiens,

c'est une nouvelle **Évangélisation des Peuples du Tiers-Monde** qui présupposent la supériorité des « *Racines chrétiennes* » sur les autres Cultures et Religions.

Des questions que personne ne pourra éviter sur les violations de la loi

Le **Vatican** s'est donc directement ingéré dans les affaires politiques et institutionnelles de la France en condamnant la loi votée par le Parlement qui ouvre la voie au **Suicide assisté** et en appelant le Gouvernement à violer encore plus la **Laïcité et la loi de 1905** qui interdisent tout financement public des Cultes et de l'enseignement catholique

Cela a été fait, la plupart du temps dans des cérémonies religieuses, tant à Paris, qu'à Saint-Denis, à Lourdes et à Metz. Non seulement l'État, soi-disant « *républicain et laïque* » a protégé hors de toute mesure, le Chef de l'Église catholique, par une débauche de moyens de fonds et des moyens publics, mais il a protégé une violation de **l'Article 35 de la loi de Séparation des Églises et de l'État**.

Lors de ces cérémonies religieuses, ils étaient tous là, même **Fillon** « *le Fils maudit* » avec sa **Jézabel**. Chefs de Partis, Élus, Députés, Sénateurs, Ministres et, contrairement à ses propos antérieurs, le **Président de la République**, à Lourdes (Capitale mondiale de la Superstition), à genoux pour se faire dire « *leur feuille de route* » et appeler à ne pas respecter le **Droit à l'IVG**, lors de la Journée mondiale du Droit à l'Avortement décidée par l'ONU. **Si ce n'est pas du pur Cléricalisme, qu'est-ce donc ?** (Définition du **Cléricalisme** par le **Larousse** : « *Système ou tendance en vertu desquels le Clergé, sortant du domaine religieux, se mêle des affaires publiques et tend à y faire prédominer son influence.* »)

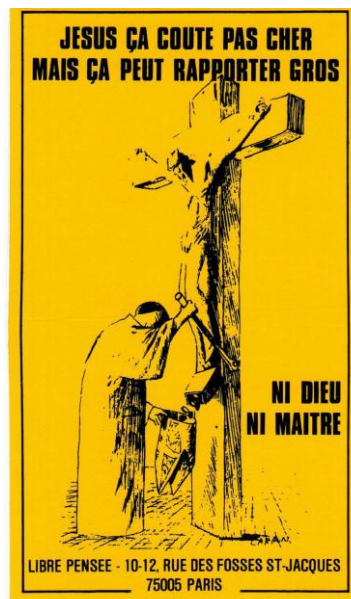
Y en aurait-il un parmi eux prêt à dénoncer, sur le fondement de **l'article 40 du Code de Procédure Pénale**, le délit prévu à **l'article 35 de la loi du 9 décembre 1905** concernant **la Séparation des Églises et de l'Etat** aux termes duquel la "*provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique*" contenue dans un discours ou un écrit d'un ministre du Culte expose ce dernier à une peine "*de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende*" ? Or, le Pape a appelé, implicitement mais incontestablement, à ne pas appliquer la récente loi sur la fin de vie

De même, la **Libre Pensée**, ainsi que la **Fédération Anarchiste**, a posé publiquement une question : est-ce que la **Conférence des Évêques de France** a signé un **Contrat d'Engagement Républicain**, tel que le prévoit la **loi « Séparatisme »** du 24 août 2021 pour bénéficier du Stade de France ?

Toute personne, toute association qui veut bénéficier d'un tel lieu public de réunion doit en signer un et cela lui fait obligation de « *promouvoir les Valeurs de la République, dont la Laïcité* ». La **Conférence des Évêques de France** a-t-elle signé ce **CER** ou pas ? Est-elle au-dessus de la loi ? Personne ne pourra échapper à cette question, sinon nous ne sommes plus dans un État de Droit.

En tout cas, et nous le remercions d'avoir répondu favorablement à notre sollicitation, le **Député LFI (POI) Jérôme Legavre** a posé une **Question écrite au Gouvernement** sur le coût de cette visite et sur les moyens publics mis à disposition de **l'Église catholique**. Nous la publions en annexe de ce Communiqué, elle est suffisamment claire pour ne pas être expliquée plus avant, elle se suffit à elle-même par sa précision.

Il faudra aussi que le **Gouvernement** et son **ministre de l'Intérieur** s'expliquent publiquement sur les mesures de répression et les interdictions de manifestations à l'occasion de cet visite papiste, comme celle sur le Climat qui a été véritablement « *nassée* », Place de la République à Paris. Ou sur la fermeture autoritaire d'établissements publics scolaires, comme le **Lycée Montaigne**.



Une Conférence de presse réussie pleinement

Le 26 septembre 2026 après-midi, s'est tenue une Conférence de presse au siège national de la **Libre Pensée**. Des associations de **Victimes des Crimes du Clergé catholique** de Lyon (*De la Parole aux Actes* qui a fait état d'une tribune libre publiée dans la presse de **40 associations de Victimes** qui réclament *Justice et Réparation*), de Loire-Atlantique (*Les Filles du Bon-Pasteur*), notre ami **Keith Porteous Wood** (auteur de plusieurs Rapports et Interventions au **Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU** sur les crimes pédophiles), l'**Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité** (ADMD) et la **Fédération Anarchiste** étaient présentes pour interroger publiquement le Pape **Léon XIV** et pour présenter leurs témoignages, analyses, actions et propositions.

Vous pouvez voire cette *Conférence de presse* qui fut un grand moment d'explication, militante humaniste et laïque, avec ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=DMDZaUJmyqo>

Mur des Fédérés, le 30 septembre 2026

